

COMMUNIQUÉ

LOI DE MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE ET D'AFFIRMATION DES MÉTROPOLES

La Fédération des Villes Moyennes regrette la suppression du Haut Conseil des Territoires

Les parlementaires réunis en Commission mixte paritaire, le 17 décembre 2013, sur le projet de loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles sont parvenus à un accord en supprimant purement et simplement la création du Haut Conseil des Territoires.

Cette instance officielle de dialogue entre l'Etat - et plus particulièrement le Gouvernement - et les associations nationales d'élus locaux devait notamment regrouper l'actuel Comité des finances locales sous la forme d'une section spécialisée, le Conseil supérieur d'évaluation des normes et entériner la création d'un Observatoire de la gestion publique locale.

La création du Haut Conseil des Territoires était l'un des points forts de la campagne de François Hollande, qui s'était engagé à associer les élus locaux dans la nouvelle étape de la décentralisation en créant une instance nationale officielle de dialogue.

Cette instance aurait dû favoriser la concertation en amont de la procédure législative et aurait aussi enrichi le travail parlementaire.

La Fédération des Villes Moyennes constate qu'après l'échec de la Conférence nationale des exécutifs, on assiste à l'avortement du Haut Conseil des territoires. Elle appelle à la création d'un espace de dialogue pour approfondir la décentralisation en faveur de tous les territoires dans un esprit d'ouverture et de responsabilité.

Contact médias : Echos de villes – Sophie Prévost – tél. : 01 42 21 12 18 – sprevost@echosdevilles.com

La FVM

Association présidée par Christian Pierret, ancien ministre, maire de Saint-Dié-des-Vosges, la Fédération des Villes Moyennes (FVM) regroupe les maires des villes centre dont la population est comprise entre 20.000 et 100.000 habitants ainsi que les présidents des intercommunalités qui intègrent une ville moyenne.

La FVM identifie et étudie les spécificités des villes moyennes et de leurs agglomérations, pôles urbains d'équilibre entre les métropoles régionales et les territoires ruraux, qui sont des lieux de convergences et de mobilisation des énergies urbaines et rurales, où la qualité de vie constitue un facteur fort d'attractivité.

Organe de réflexion et de conseil, la FVM est une force de proposition pour la défense et la reconnaissance des villes moyennes et de leurs intercommunalités. Paritaire dans ses instances de décision, la FVM compte aujourd'hui 200 adhérents.

FVM

94 rue de Sèvres
75007 Paris – France

Contact

Nicole Gibourdel, déléguée générale

T. 01 45 44 99 61 – Fax : 01 45 44 24 50
fvm@villesmoyennes.asso.fr
www.villesmoyennes.asso.fr